



GESTION PUBLIQUE

La veille internationale en brèves

N° 72 – octobre 2016

Précisions méthodologiques

- Les Brèves et les Réactives sont élaborées à partir d'une analyse de sources d'informations et de rapports publiés tant par les administrations publiques européennes et étrangères, les organisations internationales que dans la presse, notamment.
- Leur objectif est d'apporter un éclairage comparatif sur les réformes de la gestion publique, principalement dans les pays de l'OCDE.
- Elles ne reflètent pas le point de vue de l'IGPDE.
- Pour des questions de format, nous indiquons seulement un ou deux liens ayant permis de rédiger l'information. Si d'autres ressources ont été utilisées, elles apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte.
- La reproduction est autorisée avec mention de la source.

Note réactive du mois

N° 87 – Inde

une administration publique en mouvement : Smart Cities, virage digital, lutte contre la corruption et réforme fiscale à l'ordre du jour



L'Inde a connu une croissance de 7,3 % du PIB en 2015, chiffre qui pourrait être dépassé en 2017 (prévisions de 7,5 %) ce qui ferait de l'économie indienne « la plus dynamique du monde ». Dans le même temps, le déficit budgétaire est passé sous la barre des 4 % du PIB. Ces très bons indicateurs macroéconomiques cachent une réelle pauvreté et une société inégalitaire : près de 25 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, le niveau du PIB par habitant reste faible, et la moitié des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition.

vmd

[en savoir plus](#)

Actualité de la gestion publique

1 - Gestion de la performance (audits, budget, indicateurs)

Canada



Le gouvernement envisage de **supprimer ses Obligations d'Épargne** (OEC). Mis en place en 1946 pour **financer la dette**, le programme ne compte plus aujourd'hui qu'un million d'épargnants en raison de la **chute constante du taux d'intérêt** qui leur est versé (0,7 % par an en 2016). Le coût annuel de fonctionnement pour l'État de ce système d'épargne salariale s'élève à 60 millions de dollars canadiens. En 2015, un rapport commandé par le ministère des Finances avait conclu : « Il n'y a (actuellement) **aucun motif économique valable qui justifie le programme** ». Selon plusieurs économistes, une telle décision devrait avoir un **faible impact sur les investisseurs** qui peuvent compenser par des titres aussi sécuritaires.

[en savoir plus](#)

jfa

Norvège



Faisant face à un **ralentissement de son économie**, le pays s'apprête à utiliser 225 milliards de couronnes norvégiennes (25 milliards d'euros) – soit plus de 3 % – de son **fonds souverain** pour son budget annuel 2017, ce qui constituera une première : une règle budgétaire stipule que l'État **ne peut dépenser plus que le rendement annuel attendu du fonds**. Paradoxe pour certains observateurs, le gouvernement – qui s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2030 – veut notamment utiliser une partie de cet argent issu de ses ressources en hydrocarbures pour **financer des initiatives et des projets d'énergie propre** et vise une reprise de la croissance dès l'année prochaine.

[en savoir plus](#)

jfa

Royaume-Uni



Un [document](#) publié par l'*Institute for Government* sur l'organisation administrative mise en place par Theresa May pour **mener à terme le Brexit** chiffre l'opération à un **coût annuel supplémentaire de 65 millions de livres sterling** pour l'État (correspondant à l'embauche de 500 personnes). La **répartition des missions** entre deux départements ministériels nouvellement créés (DExEU et DIT) et le *Foreign Office* au lieu d'une seule unité rattachée au *Cabinet Office* « provoque aussi de **réels dysfonctionnements et de nombreux retards** en raison d'un manque de clarté sur les responsabilités de chacune des trois entités ». Les deux auteurs du rapport plaident pour une **utilisation plus rationnelle des ressources**.

[en savoir plus](#)

jfa

Ukraine



Dans le cadre de l'accord d'association signé en 2014, l'Union européenne vient d'accorder un **financement de 104 millions d'euros** sur quatre ans (90 millions au lieu des 45 initialement envisagés, auxquels s'ajoutent 14 millions pour une assistance technique). En contrepartie, le pays s'engage à **réformer son Administration publique** (compétences et conditions de travail des agents, efficacité et transparence). Des **équipes d'appui aux réformes**, composées d'experts nationaux et internationaux, recrutés pour partie en dehors de la Fonction publique, vont être créées dans chaque ministère. Leur travail sera coordonné par le **Bureau de l'avancement des réformes**, placé auprès du Premier ministre.

[en savoir plus](#)

jfa

2 - Organisation et mise en œuvre du service public

Allemagne



La fédération et les Länder sont parvenus – à l'issue de très longues négociations – à un accord sur le nouveau **modèle de compensation financière** qui doit entrer en vigueur à compter de 2020 pour une période de dix ans. Le compromis est essentiellement **basé sur les propositions des Länder** et des pouvoirs supplémentaires vont, en contrepartie, être **transférés au gouvernement fédéral**. Ils concernent les investissements relatifs aux grands axes routiers et le développement du numérique. La chancelière Angela Merkel a déclaré que l'accord « permettra une **meilleure planification et redéfinira la coopération entre la fédération et les Länder** au cours des prochaines années ».

[en savoir plus](#)

jfa

Italie



En appelant les citoyens à se prononcer, le 4 décembre prochain, lors d'un **référendum sur une réforme constitutionnelle**, Matteo Renzi, le président du Conseil, dit vouloir « un pays plus stable et plus juste » afin de **poursuivre les réformes économiques et administratives** qu'il a engagées. Cette réforme – la plus importante depuis 1946 – mettra fin au bicaméralisme parfait existant actuellement : elle **réduit le nombre des sénateurs** (100 au lieu de 315) qui ne seront plus élus au suffrage direct mais par les conseils régionaux, **désormais comptables de leurs propres dépenses**. De plus, les membres de la Chambre haute **ne devraient plus être rémunérés**, ce qui permettra à l'État d'économiser 500 millions d'euros.

[en savoir plus](#)

jfa

Lettonie



Un nouveau régime fiscal va s'appliquer aux start-up. Le gouvernement souhaite ainsi **donner une impulsion au développement** de cette forme d'entreprise dans laquelle les coûts de personnel, en grande majorité hautement qualifié, représentent l'essentiel des dépenses. Le texte, préparé par le ministère de l'Économie **en étroite collaboration avec l'association lettonne des start-up**, prévoit que l'ensemble des charges salariales sera **établi de manière forfaitaire** (sur la base de 252 euros mensuels par employé). Pour en bénéficier, les sociétés **devront se « qualifier »** via une procédure sélection et auront dû au préalable avoir levé au moins 30 000 euros de capital-risque.

[en savoir plus](#)

jfa

Slovénie







Boris Koprivnikar, ministre de l'Administration publique, a annoncé la signature d'un **accord de coopération avec la société américaine Uber**, qui vise à « exploiter le potentiel social, environnemental et économique d'une économie collaborative et numérique croissante ». Dans le prolongement du prix de « **capitale verte 2016** » qui a été décerné à Ljubljana, le gouvernement veut que le pays devienne la « **référence verte** » au sein de **l'Europe numérique**. Le ministre indique qu'« Uber s'est avéré être un partenaire responsable et engagé. Son offre peut **compléter efficacement** le système de transports en commun et réduire la nécessité de posséder une voiture privée ». Quatre associations contestent vivement cet accord.



[en savoir plus](#)

jfa

3 - Qualité de service, relation à l'utilisateur, e-administration

| | |
|---|--|
| Autriche  | <p>En réponse à une initiative citoyenne, Mario Lindner, président du <i>Bundesrat</i> (chambre haute du Parlement), a installé une commission d'enquête parlementaire relative au « courage civique sur Internet ». Convaincu du fait qu'« il est urgent que le courage civique dont savent faire preuve les citoyens dans la vie réelle atteigne aussi le monde numérique », il a réuni des élus, des spécialistes de l'Administration (autorités de régulation) et des experts de la société civile (éducateurs, journalistes, juristes, psychologues et spécialistes du Web). Les 40 membres sont répartis en cinq groupes de travail (protection et défense des victimes, cadre législatif et juridique, culture politique, rôle des médias et réseaux sociaux).</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p> |
| Espagne  | <p>Depuis le 3 octobre, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les procédures administratives communes dans les services publics, l'Administration n'utilise plus la voie postale pour ses contacts avec les citoyens, mais envoie une notification – exclusivement par courrier électronique ou sur téléphone mobile – avec le lien pour télécharger la version électronique du document et ce, même si la personne concernée n'a pas expressément indiqué sa préférence pour un envoi dématérialisé. La nouvelle loi simplifie également les démarches pour les administrés, en supprimant notamment l'obligation de fournir des documents qui ont été délivrés par une administration.</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p> |
| États-Unis  | <p>Afin de mettre en œuvre la nouvelle politique sur les codes source dans l'Administration fédérale, qui impose que 20 % des logiciels de type open source soient mis en ligne, le gouvernement a annoncé l'ouverture du site code.gov. Les services fédéraux devront déposer le code de leurs logiciels (acquis ou développés en interne) sur ce portail qui servira de base de référencement, d'outil de diffusion des meilleures pratiques et d'aide au développement en matière de solutions informatiques libres de droit. Le code source du site code.gov (sous licence Creative Commons Zero) est lui-même mis à disposition du public, qui est invité à proposer des améliorations.</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p> |
| Pays-Bas  | <p>Primée au premier Accountability Hack (journée de programmation informatique collaborative) qui a été organisé à La Haye par le <i>Algemene Rekenkamer</i> (Cour des comptes), l'application TenderGalaxy, permet de visualiser – sous la forme d'une cartographie – les liens entre administrations, marchés publics et soumissionnaires en utilisant les données ouvertes du site institutionnel tenderned.nl. Son concepteur, Andre Vermeij indique que cet outil « peut aider les entreprises à identifier l'activité des concurrents, donner aux citoyens la possibilité de mieux contrôler les activités des pouvoirs publics et des entreprises et aux administrations un aperçu plus rapide de l'historique de leurs marchés publics ».</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p> |

4 - Gestion des ressources humaines

| | |
|--|---|
| Arabie Saoudite  | <p>Le 1^{er} octobre, la Fonction publique a abandonné le calendrier Hijri (musulman) pour adopter le calendrier grégorien. La décision a été présentée pour mettre le secteur public en conformité avec la façon dont les employés du secteur privé (où il est déjà appliqué) sont rémunérés. Cette mesure va avant tout permettre de supprimer onze jours de traitement sur l'année, ce qui correspond à la différence entre les deux calendriers. Le gouvernement veut en effet réduire les dépenses de personnel : il a décidé de geler l'ensemble des rémunérations des employés publics, de supprimer le versement de l'indemnité de transport les jours non travaillés et le paiement des jours de congés non pris.</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p> |
| Argentine  | <p>Conformément aux termes de la circulaire adressée par la cheffe du bureau anticorruption, Laura Alonso, à tous les ministres, les (47 300) agents publics, dont les fonctions sont listées dans la nouvelle loi sur l'éthique dans l'exercice de la Fonction publique, avaient jusqu'à la fin septembre pour remettre leur déclaration de patrimoine, faute de quoi leur traitement sera amputé de 20 % à compter d'octobre. Dans un dernier message de rappel, la secrétaire à l'Éthique publique et à la Transparence enjoint les responsables des ressources humaines « d'informer les services régionaux de la paye afin de procéder à la retenue sur salaire jusqu'à ce que la preuve de dépôt d'une déclaration ait été apportée ».</p> <p>en savoir plus</p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p> |

Corée du Sud



Une nouvelle **loi anti-corruption** est entrée en vigueur le 28 septembre. Ce nouveau texte qui s'applique à tous les agents publics (et à leurs familles) ainsi qu'à d'autres catégories professionnelles (comme les journalistes) **interdit l'acceptation de toute invitation au restaurant** pour une valeur supérieure à 30 000 wons (24 euros) **ou de tout cadeau** pour une valeur supérieure à 50 000 wons (40 euros). Les contrevenants **s'exposent à une peine d'emprisonnement** de deux ans maximum. Yung Sung-hoon, qui dirige le bureau de la lutte contre la corruption, précise que « la loi aidera à réduire les demandes de faveurs, très établies dans la société sud-coréenne, au nom de la pratique habituelle ».

[en savoir plus](#)

jfa

Irlande



Paschal Donohoe, ministre des Dépenses publiques et de la Réforme, a annoncé la création d'une **Commission salariale de la Fonction publique**, composée de sept membres et chargée de travailler sur la façon dont la **rémunération des fonctionnaires peut être restaurée** à des conditions « acceptables par tous ». La Commission a un rôle consultatif et devra se prononcer sur **la suite à donner à la loi sur les mesures d'urgence financières dans l'intérêt public (FEMPI Act)**, adoptée lors de la crise de 2009 afin de faciliter les diminutions des traitements et des pensions dans le secteur public. Son rapport est attendu pour la fin du 1^{er} semestre 2017.

[en savoir plus](#)

jfa

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : ANNE-HÉLÈNE ROIGNAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE
RÉDACTRICE EN CHEF PAR INTÉRIM : ANNE-HÉLÈNE ROIGNAN
COORDONNATEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN
ÉQUIPE DE RÉDACTION / RELECTURE : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN (*jfa*), VIRGINIE MA-DUPONT (*vmd*)
/ NADINE BÉNET

RÉALISATION ET MISE EN PAGE : IGPDE - BUREAU DE LA RECHERCHE

recherche.igpde@finances.gouv.fr – [@Igpde_Gp](https://twitter.com/Igpde_Gp)

<http://www.economie.gouv.fr/igpde-editions-publications/presentation-gestion-publique>

PUBLICATION MENSUELLE – ISSN 2105-0740 – © IGPDE 2016

